

**COMITE DIRECTEUR N°2**  
**SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020**  
**VISIOCONFERENCE**

Présidence

Marcel Ferrari

Présents : Louis Bellevegue, Raymonde Bellevegue, Jacky Bouchard, Michel Claire, Roland Corgier, René Debrion, Xavier Demay, Guy Dupechot, Marguerite Dupechot, Nathaly Eldin, Brigitte Fadi, Chantal Ferrari, Alex Fournival, Vincent Guarneri, Yolande Jerinte, Daniel Josien, Jean-Louis Lafleur, Jeanne Lepinard, Anne Marechet, Alain Martres, Michèle Monachon, Jean-François Moneger, Michel Morel, Patrick Penichon, Béatrice Pfaënder, Jean Pfaënder, Isabelle Racat, Jean-Marc Revol, Gérard Ysard.

Excusés : Sylvia Grand-Clement, René Debrion, Fabrice Descombe, René Gergelé, Martine Guillon, Laurence Menu, Christophe Pailler.

Assistent : Alain Bonardi, Danielle Corgier, Jean-Luc Gastaldello, , Jean-Louis Perrin, Jérôme Villon.

\* \* \*

**Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 9 mai 2020**

→ **Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

**Intervention du Président, Marcel Ferrari**

Marcel Ferrari espère que tout le monde va bien, ainsi que les proches des membres du comité directeur.

La période inédite de confinement sanitaire nous a obligés à réagir au niveau des compétitions. La mise en place de meetings jeunes et moins jeunes dans une incertitude compliquée n'a pas été facile à accepter et à gérer.

Nous avons des activités basées sur des projets et le fait de ne plus avoir de certitude sur la suite perturbe beaucoup.

Notre calendrier mis en place pour la reprise début juillet avec les meetings express a permis de reprendre les compétitions et qui ont connu une bonne participation et d'excellents résultats. Ceux-ci ont préparé a minima les championnats de France où les athlètes régionaux ont eu déjà de bons résultats, merci aux clubs et entraîneurs qui se sont investis malgré le contexte compliqué.

On constate que le monde sportif, dans son ensemble, a du mal à repartir.

La Ligue a bien fait de faire vivre son athlétisme.

Dans les conditions actuelles, les championnats de France Jeunes à Evry Bondoufle devraient pouvoir se tenir.

Mais il reste toujours une incertitude.

Concernant les courses hors stade, il y a une inquiétude pour les épreuves regroupant plus de 5000 participants, car elles sont soumises aux autorisations des préfetures locales.

Nous avons le souhait de garder le maximum d'organisations en particulier celle du Cap Form' Senior.

Marcel présente la soirée du 26 novembre à la Halle Diagana réunissant les athlètes de haut niveau et les partenaires.

Des chefs d'entreprise de la région sont invités, avec une présentation des actions en direction des athlètes de haut niveau.

Jacky Bouchard préconise d'inviter Michelin pour son action auprès des sportifs, une perchiste vient d'entrer en formation au service compétition.

Un point avait été mis en avant lors du séminaire d'avril 2019 : la construction d'une Maison de l'Athlétisme avec bureaux, siège de la ligue, un stade, un espace couvert avec les équipements, un hébergement, lieu de regroupement et de stages.

Aujourd'hui une opportunité s'offre avec un projet de proximité sur le Nord Isère, stade couvert et tous les équipements décrits, c'est un grand projet de 10Mk€ porté par le CSBJ. Si notre Ligue adhère au principe de ce projet, c'est une garantie supplémentaire pour eux.

Marcel nous informe qu'il se représente à la Présidence de la Ligue pour 2020-2024 et il constitue actuellement sa liste.

#### **Intervention de la Secrétaire Générale, Béatrice Pfaënder**

##### ▪ Assemblées générales des Comités

	AG	C D Running
01	Vend. 23 oct. Bourg en Bresse	Vend. 30 octobre à 19h00 salle des fêtes de Polliat.
03	Vend. 30 oct. Cosne d'Allier	Lundi 9 nov. Saint Pourçain sur Sioule
07/26	Merc. 14 oct.19h30 Maison des Bénévoles du Sport	Vend 9 oct. 19h Maison des Bénévoles du Sport
15	Jeudi 29 oct. Aurillac	
38	Vend. 23 oct. Maison des Sports Eybens	
42	Vend. 16 oct. Feurs	Vend. 6 nov. Andrézieux
43	Sam. 31 oct. Le Puy	Sam. 31 oct. Le Puy
63	Vend. 23 oct. Salle des Fêtes LEMPDES	Lundi 5 oct. Clermont-Ferrand
69	Lundi 19 oct. 19h30 LYON DIAGANA	Sam.7 novembre LYON DIAGANA
73	Vend. 30 oct. Chambéry	Vend. 25 sept.
74	Vend 9 octobre 18h30 Maison des Associations	

## ▪ Assemblées générales de la Ligue

- ✓ 29 août à Aubière, Assemblée Générale 2019

Elle s'est bien déroulée dans des conditions particulières (masques, distanciation, etc.).

Malgré les rappels et facilités données pour transmettre les pouvoirs entre clubs dans le respect du règlement statutaire, nous constatons l'absence de 54 clubs.

La liste des clubs absents sera adressée aux présidents de Comités pour vérification, puis nous procéderons à l'envoi des pénalités.

- ✓ Samedi 7 novembre à la Halle Diagona, Assemblée Générale Elective pour la mandature 2020-2024.

Dans le contexte actuel, nous limiterons la présence des représentants des clubs à 1 personne.

Nous ne pourrions probablement pas présenter de buffet.

Nous n'utiliserons pas de système de vote électronique car il est coûteux. Nous organiserons le dépouillement des votes sur plusieurs tables, à l'aide de fichiers Excel.

Les 2 votes seront celui du scrutin de liste pour le Comité Directeur, et uninominal pour les 21 délégués de clubs à l'AG FFA, élus pour 4 ans.

### Echéancier du dépôt des listes candidates au Comité Directeur :

- ✓ Vérification des listes par la CSOE.

Sur proposition de Béatrice, la CSOE est composée de Marcel GOMEZ, Annick ADEVAH, Marie Odile GAY LANCERMIN, Patrick CHASSOT.

→ Validation par le Comité Directeur.

- ✓ Dépôt des listes candidates à faire à la Ligue entre J – 35 à J – 21 soit entre le 3 et le 16 octobre.
- ✓ J – 10, envoi aux clubs des listes candidates (27 octobre).
- ✓ Béatrice donne lecture de l'ODJ prévisionnel de l'AG du 7 novembre. Les membres du Comité Directeur le recevront par mail pour validation et remarques.
- ✓ Candidatures pour être délégué de club à l'AG FFA pour 4 ans :  
Art.22 des statuts de la Ligue : "...Un même Club ne peut compter parmi ses licenciés plus d'un Délégué de Club. De ce fait, un Club ne pourra présenter qu'un seul de ses licenciés comme candidat à cette élection. Les candidatures devront être déclarées auprès de la Ligue avant l'ouverture de l'Assemblée Générale..."
- ✓ Nous donnerons une date butoir pour la réception des candidatures et faciliter l'édition des bulletins de vote.  
NDLR : la date limite est fixée au 2 novembre.

Alain Martres précise qu'à l'ordre du jour de l'A.G. de la Ligue, il faut prévoir un temps de présentation des listes candidates au Comité Directeur de la FFA.

Rappel : les membres sur les listes et votants doivent être à jour de leur licence.

Fin de la mandature 2016-2020 : Chantal Ferrari nous informe que pour marquer la fin de la mandature, une veste sera remise aux salariés, aux CTS et aux membres du comité directeur.

Béatrice ajoute que nous remettrons aussi aux membres du Comité Directeur des timbres du Centenaire de la FFA.

L'Assemblée Générale Elective de la FFA devrait se tenir le 5 décembre, lieu à définir.

## Intervention du Trésorier Général, Xavier Demay

Xavier ne revient pas sur l'ensemble des chiffres présentés à l'Assemblée Générale du 29 août mais il tient à remercier Chantal Ferrari et Jean Pfaënder pour leur collaboration durant cette mandature.

## Intervention du Directeur Général, Jérôme Villon

Intervention de Jérôme Villon.

On essaie de maintenir le lien avec nos partenaires.

Concernant le CAP Forme Senior le lancement est prévu le 5 octobre en visioconférence, il y a 600 inscrits.

Cette opération se déroulera du 15 octobre jusqu'en avril sur les villes de Lyon, Grenoble, Villefranche sur Saône, Saint Etienne.

L'accord de partenariat est validé pour 2021 à raison de 5000€ par an.

### **CTS**

Alain Bonardi nous informe que Olivier Four revient comme CTS sur la ligue AURA.

Ses missions : Head Coach sur le CNRE Grenoble, formation entraîneur, coordination des formations.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Bilan de l'été : défi jeunes benjamins minimes, des épreuves mise en place dans les clubs, des visioconférences ont été mise en place pour les formalités du ranking.

Les Assises des Clubs sont fidélisées tous les ans depuis 3 ans sur le dernier samedi de novembre, c'est une journée bloquée sur le calendrier.

Pour le stage d'été Cadets, moins de participants mais une excellente ambiance avec le respect des consignes et gestes liés aux conditions sanitaires, c'était un bon stage.

Pour les régionaux minimes à Bourgoin, un tiers de participants (36 athlètes) ont obtenus les performances permettant d'entrer dans le groupe objectif 2028. A noter un bon niveau de performances en particulier de Louis Odin avec 7,10 m en longueur.

Prochain stage du 22 au 31 octobre. La liste sera envoyée aux athlètes et aux clubs et sera visible sur le site de la ligue.

## Commissions

### **Formation**

Jean Marc Revol nous fait part d'une formation en visioconférence le 14 novembre concernant le domaine "juridique et assurance" en collaboration avec le partenaire de la FFA : la MAIF. Ce module formation dirigeant et formation continue est ouvert à tous pour 30 à 40 personnes et réservé aux licenciés Auvergne Rhône Alpes.

Par ailleurs, l'OFA fera appel à des professionnels pour des sujets spécifiques comme la formation employeur.

### **CSO**

Michel Claire intervient concernant le mode de qualification avec le ranking. On a constaté au niveau national une certaine dérive : des clubs se sont portés organisateurs sans assurer toutes les garanties de qualité d'organisations, d'un jury qualifié pour permettre la validation des performances.

C'est pour cela que le meeting "Chaussettes" n'a pas été retenu.

### Calendrier hivernal

- ✓ Les Epreuves Combinées se retrouvent placées le 27 et 28 novembre à Aubière, le jour des Assises des Clubs qui sont positionnées tous les ans à Lyon.
- ✓ Les 12 et 13 Décembre : régionaux Epreuves Combinées avec la marche
- ✓ Les régionaux de cross en relais : 12 décembre à Décines (seul candidat à l'organisation).
- ✓ Roland Corgier nous fait part de l'élaboration d'un guide national de la FFA pour l'organisation des cross, avec une animation des compétitions.

A ce jour se posent les problèmes d'organisation des cross qui seront soumis à l'évolution des conditions sanitaires.

### **COTR**

Daniel Josien indique qu'en terme de formation, certains candidats ont réussi leur QCM et entamé la validation de terrain. Sur certaines compétitions il manque des juges qualifiés. Une solution : valider l'inscription des athlètes une fois que le club a fourni le nombre de juges qualifiés.

En exemple sur l'ex Auvergne, la formation s'est poursuivie avec les questions sur le terrain. La formation en visio et les QCM ne suffisent pas, beaucoup de questions sur le terrain pour approfondir la connaissance et la pratique.

Jean-Marc Revol ajoute que les QCM sont rédigés avec un état d'esprit qui est propre à chacun, or il faut des questions précises. Parfois des problèmes de compréhension ou d'interprétation se posent, avec plusieurs réponses possibles. Ceci a été remonté à la COTN.

Un retour des questions pour les juges sauts et starters ont été mal interprétés par les candidats.

Un 2<sup>e</sup> chance est accordée aux candidats non reçus, certains ont profité de ce point pour se présenter plusieurs fois.

Il est constaté un manque de pratique pour les inscrits au niveau 2.

### **CRAM**

Louis Bellevegue indique qu'en raison des conditions sanitaires il n'y a pas eu de championnats régionaux.

Les championnats de France sont prévus les 10 et 11 octobre à Chalon-sur-Saône avec 900 personnes et 1600 engagements. Il y aura un 5km route.

### **SPORT SANTE**

Jean-Louis Perrin rappelle que la Commission apporte son soutien aux 2 comités de la Ligue qui ont présenté des projets à la FFA. Seul celui de la Loire a été retenu (dossier complet).

Au niveau national, sur 10 projets présentés 9 ont été retenus.

Journée nationale de la marche nordique les 19 et 26 septembre : 27 clubs de la Ligue ont participé.

### **CRM**

Jean Louis Lafleur relate le déroulement des championnats de durée : 16 au départ, bon niveau garçons et filles.

Il fait part des difficultés de contacts avec la commission nationale et son président, Dominique Plee

Nous recevons des informations tardives.

Pour la marche nordique, la commission régionale est évincée. Les championnats organisés à Autrans ne sont pas organisés par un club ou un comité.

Jean-Louis Perrin précise que c'est une organisation privée.

Marcel Ferrari insiste sur la régularisation des organisations et la chaîne de responsabilités.

C'est le cas à Méribel, il y aura des éclaircissements à obtenir.

Un rappel : la marche nordique est sous la responsabilité de la commission marche et le référent Ligue est Jean-Louis Perrin.

### **CSR**

Danielle Corgier indique qu'actuellement, des clubs ne se sont pas réaffiliés.

Une vérification sera faite à l'occasion de l'A.G.

Nous avons beaucoup de demandes de jeunes de 13-14 ans qui souhaitent s'entraîner et ne trouvent pas de structures à proximité pour les accueillir.

Un point de règlement fédéral à revoir : certains présidents ont la présidence de plusieurs clubs et sont porteurs de plusieurs voix en AG. Ce problème a été porté auprès des juristes de la Fédération.

### **CRR**

Roland Corgier informe qu'une compétition de 10 km se déroulera à Parilly le 18 octobre. Elle sera qualificative pour les championnats de France du 29 novembre, la date limite des qualifications est le 25 octobre.

Les anciens inscrits pourront confirmer leur engagement aux Championnats de France.

Concernant les formations, il y aura des formations spécifiques compétitions Running et juges cross, peut-être à Aix-les-Bains ou Annecy.

### **Questions diverses**

Michel Morel relate les championnats de France d'Epreuves Combinées à Aubagne, avec 25% d'inscrits licenciés en AURA.

A noter l'excellente performance d'Axel Hubert avec 8260 pts, ce qui est la meilleure performance mondiale de l'année.

En règle générale on note une augmentation de participation aux épreuves combinées.

Patrick Penichon nous informe d'un article contradictoire sur le règlement des élections pour la commission Running et l'article 32 des statuts de comités.

D'un côté, tous membres du Bureau de la CDR doivent être licenciés ; de l'autre, seul le président doit être licencié.

Alain Martres précise que la date limite de prise de licences est le 1<sup>er</sup> novembre.

Fin de la visioconférence vers 12h.

Marcel et Béatrice remercient les participants pour la réussite de cette réunion.